

Code de conduite du recrutement universitaire – Futur(e)s CPA Grand Montréal

Cycle de recrutement universitaire
Automne 2025



1

Principes directeurs



Principes directeurs

1

Valoriser la profession en adoptant un comportement professionnel, courtois et respectueux de toutes les parties prenantes.

2

Collaborer étroitement avec les associations étudiantes et les différents cabinets afin de respecter le code de conduite entendus par les parties prenantes.

3

Favoriser le choix éclairé des candidat(e)s en encourageant la rencontre des différents cabinets.

4

Faire preuve de considération envers le temps des candidat(e)s et des cabinets.

5

Communiquer et respecter la date limite commune de tous les cabinets aux étudiant(e)s.

6

N'exercer aucune pression psychologique ou financière sur les candidat(e)s à accepter une offre avant le délai prescrit. Aucun versement ou avantage monétaire avant le délai d'acceptation prévu au Code.

7

Tant par les candidat(e)s que par les cabinets, respecter les promesses faites, répondre et prendre contact dans un délai raisonnable.

8

Chaque cabinet doit prendre conscience du code de conduite pour chaque cycle annuel de recrutement et s'engage par le fait même à le respecter

La Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail protège les futur(e)s CPA et les candidat(e)s à la profession de CPA et concerne toutes les personnes qui les encadrent.

2

Règles de conduite



Règles de conduite du recrutement universitaire - Futur(e)s CPA



Règles concernant le cocktail CPA – Automne 2025

Chacun des cabinets signataires s'engage à respecter les conditions suivantes :

Cocktail de recrutement:

- Interdiction de distribuer des objets promotionnels au cocktail CPA du 17 septembre.

Ces conditions ont été instaurées afin de permettre à chaque employeur de bénéficier de la même visibilité auprès des étudiants, peu importe sa taille ou son budget, et pour s'engager collectivement dans une approche écoresponsable visant à minimiser les impacts environnementaux. Veuillez noter qu'il sera toutefois possible pour les firmes d'apporter des cartes professionnelles, pamphlets publicitaires et des code QR. Il est interdit de faire tirer des objets promotionnels, d'offrir des cadeaux ou de permettre aux étudiant(e)s de participer à un concours lors de cet événement.

****Tous les élèves étudiant à l'université en comptabilité sont les bienvenus au cocktail CPA du 17 septembre 2025.****

Sanctions en cas de non-respect du code de conduite

Le code de conduite vise à offrir aux étudiant(e)s une première expérience professionnelle enrichissante tout en favorisant une saine compétition entre les firmes participantes. Nous souhaitons rétablir le caractère prestigieux de la profession comptable. En cas de manquement au code de conduite, un sous-comité d'éthique rencontrera la firme concernée pour en comprendre les raisons. En cas de manquement grave ou de récidive, la firme sera exclue du code de conduite; les associations étudiantes et les cabinets adhérant au code en seront informés.

3

Dates



Dates pour recrutement de l'automne 2025

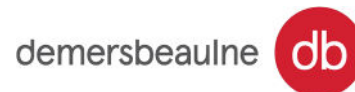
 Dates	 Activités
Jusqu'au 8 septembre	Gel des activités de recrutement dans les cabinets (visites de bureaux, cocktail, etc)
11 août	Début de la publicisation des activités de recrutement et des opportunités de stage
8 septembre au 26 septembre	Activités de recrutement par les cabinets (visites de bureaux, cocktail, etc.)
17 septembre	Cocktail CPA Francophone + Anglophone combiné
28 septembre	Date limite de soumission des candidatures
29 septembre au 3 octobre	Révision de CV
6 octobre au 17 octobre	Période d'entrevues et période durant laquelle des offres verbales peuvent être soumis
14 octobre	Première date à laquelle des écrites peuvent être émises
20 octobre au 30 octobre	Souper de clôture des cabinets (optionnel)
31 octobre	Date limite d'acceptation des offres
1er novembre	Suspension des activités de recrutement dans les cabinets

4

Certains de nos
cabinets et
comités
participants



Cabinets participants



Comités CPA participants



ESG – UQAM



HEC Montréal



**John Molson Accounting
Society – Concordia**



**Desautels Accounting Society
McGill University**



UQTR – Longueuil

Annexes

Personnes contact comité d'éthique

Entités	Personnes contact
 CHOQUETTE CORRIVEAU	Jean-Philippe Ouellette Directeur principal, Certification jpouellet@choquettecorriveau.com
 MALLETTE	Michaël Hébert Associé, Audit michael.hebert@mallette.ca
 KPMG	Marc-André Fontaine Associé, Audit mafontaine@kpmg.ca
 Raymond Chabot Grant Thornton	Geneviève Dubé-Marcil Partenaire, recrutement campus dube-marcil.genevieve@rcgt.com
 RICHTER BUREAU FAMILIAL D'AFFAIRES BUSINESS FAMILY OFFICE	Marie-Josée Tremblay Gestionnaire, acquisition de talents universitaires Mtremblay@richter.ca

Adresse email du comité d'éthique: ethique.recrutementcpa@gmail.com